

## ATTESTATION D'ASSURANCE

**BIG DEMENAGEMENT**  
**51 Rue Ambroise Thomas**  
**95100 ARGENTEUIL**

ALLIANZ GCS, compagnie d'Assurances et de Réassurances, certifie qu'elle assure

- Par police n° **31.207.985**,
- La société : **BIG DEMENAGEMENT**
- Dont le siège est situé au **51 Rue Ambroise Thomas – 95100 ARGENTEUIL**
- Agissant en qualité de **Déménageur et Transporteur Public de marchandises**

Aux conditions ci-après :

### RESPONSABILITE CIVILE CONTRACTUELLE vis-à-vis des marchandises transportées :

- ➔ Territorialité : France métropolitaine et pays frontaliers,
- ➔ Nature des marchandises : Marchandises relevant du contrat type « Général »,
- ➔ Conditions d'assurance : Garantie « Tous risques »,
- ➔ Engagement de l'Assureur :
  - ⇒ Déménagement : **80 000 €** par déménagement, véhicule et sinistre, avec une sous limite à **1 500 €** par objet.
  - ⇒ Transport : Limitations des contrats types avec un maximum de **30 000 €** par véhicule, sinistre et ou évènement

### RESPONSABILITE CIVILE A L'EGARD DES TIERS ET DES PREPOSES :

- en raison :**
- ⇒ des dommages corporels, à hauteur de 6 097 961 €
  - ⇒ des dommages matériels, à hauteur de 1 524 500 €

causés aux tiers et résultant de l'exploitation par son entreprise des activités déclarées par lui et mentionnées aux Conditions Particulières de la police.

La présente attestation délivrée par **ALLIANZ GCS** ne peut engager cette dernière en dehors des clauses et conditions de la police à laquelle elle se réfère.

Cette attestation n'implique qu'une simple présomption de garantie de l'Assureur pour la période du **17/01/2024, 0H, au 31/12/2024, 24H.**

Fait pour valoir ce que de droit, à PARIS, le 19 janvier 2024.

L'ASSUREUR

